



Assemblée Générale

Association des Réseaux Bronchiolite

arb.idf@wanadoo.fr

www.reseau-bronchio.org

Jeudi 9 Juin 2022

Président

Didier EVENOU

Vice-Président

Christian FAUSSER

Directeur

Sydney SEBBAN

Trésorier

Thierry CARME

Secrétaire Générale

Isabelle MENIER

Secrétaire Adjointe

Chloé BERTHAUD

Coordinatrice Administrative

Sandrine MULOT

**ORDRE DU JOUR : ASSEMBLEE
GENERALE**

1. Rapport moral du Président
 2. Rapport financier du Trésorier
 3. Modification des statuts de l'association
 4. Élections des membres du CA
 5. Questions diverses
-

Présents :

LEMARECHAL M.
Expert-Comptable

ROSSIGNOL S.

FAUSSER C.

EVENOU D.

GENINASCA V.

SALAUN P.

GUILLIER A.

MENIER I.

MULOT S.

CARME T.

BERTHAUD C.

SEBBAN S.

COLLAS C.

HUCHARD T.

COLLAS C

Absents excusés :

RICHARD F

Commissaire aux Comptes

Lieu :

Siège ARB

Immeuble le Charlebourg bât B 9^e étage

14 rue de Mantes

92700 COLOMBES

1. Rapport moral du Président

Ces derniers mois ont été emprunts d'un contexte tumultueux source d'adaptabilité perpétuelle nécessaire face aux événements successifs.

Deux événements majeurs se sont succédés :

- **Les recommandations professionnelles** relatives à la prise en charge du premier épisode de bronchiolite aiguë chez le nourrisson de moins de 12 mois, parues en novembre 2019. Ces dernières, associées à une campagne médiatique virulente, ont mis à mal l'intérêt de la kinésithérapie respiratoire dans la prise en charge de l'état ventilatoire des petits patients.
- **La pandémie inhérente au Covid 19** qui a engendré un effondrement des consultations médicales et kinésithérapiques, la circulation du VRS ayant été ralentie par le confinement.

Face à ces circonstances impondérables, l'ARB a su faire preuve d'innovation, via ses compétences organisationnelles en ouvrant un centre de dépistage pour les professionnels de santé en lien avec la mairie du 17^{ème} arrondissement de Paris. Par ailleurs, les professionnels du réseau ont été sollicités la semaine 13 suite à un pic épidémique en lien avec la diminution des règles sanitaires : les kinésithérapeutes du réseau ont été réactifs. L'activité du réseau a donc été importante dans le cadre de la mobilisation des professionnels de santé de ville au service de la population francilienne. Cette dynamique a été saluée par l'ARS qui a validé le renouvellement de la subvention lors de la revue du contrat d'objectifs.

Actuellement, deux difficultés nous font face :

- La modification de la cinétique de la courbe épidémique. Cette dernière est plus précoce s'étendant sur une durée plus courte qu'auparavant.
- La diminution de l'appétence des kinésithérapeutes et médecins à participer aux activités du réseau expliquant la baisse significative du nombre d'adhérents.

Suite à la rencontre avec l'ARS, deux objectifs ont été fixés et ont été atteints :

- D'une part renforcer le contact et la mise en lien des professionnels de santé au sein de CPTS Francilienne. L'ARB fonctionnant historiquement avec les urgences de l'hôpital Trousseau a signé une convention se positionnant comme prestataire de la CPTS du 12^{ème} arrondissement. Il s'agit avec cette expérimentation de décentraliser les soins ne relevant pas d'une prise en charge hospitalière notamment aux urgences.
- D'autre part, assurer la coordination des soins en ville permise par cette nouvelle organisation. Ces demandes de l'ARS ont été motivées face aux difficultés actuelles de notre système hospitalier mis en exergue par un manque important de moyens et de personnel.

Il est à noter que le réseau a également mis en place un système de contact pour les familles en dehors de la campagne définie cette année (d'octobre à janvier). Cet essai de coordination a généré 35 demandes au total.

ARB Formation :

Les formations ARB ont pu être menées cette année. Le chiffre d'affaires a fait un bond de 78% par rapport à 2020. Elles concernent la kinésithérapie respiratoire dans le cadre de la bronchiolite et les malposition/malformation des pieds des nourrissons.

La recherche en kinésithérapie :

- **La publication de l'article de BRONKILIB II :** la parution des résultats du protocole permettant de mettre en évidence l'efficacité de la kinésithérapie respiratoire dans la prise en charge ambulatoire de nourrissons atteints de bronchiolite a été publiée en juillet 2021 dans une revue américaine (score PEDro de 6). On ne peut que regretter les recommandations car cette étude pourvue d'une méthodologie de recherche efficiente aurait pu orienter différemment ces dernières.
- **Le protocole de recherche BRONKILIB III :** Faisant suite au deux précédents, l'ARB a monté un 3^{ème} protocole reposant sur l'évaluation parentale de la kinésithérapie respiratoire dans la qualité de vie des nourrissons. L'analyse statistique est en cours.
- **Le protocole de recherche MUKROBS :** il s'agit d'une étude effectuée en partenariat avec l'université de Savoie afin de rechercher l'outil le plus fiable pour caractériser l'encombrement pulmonaire. Pour ce faire, un gilet permettant l'analyse stéthacoustique a été créé spécifiquement. Deux populations de 30 patients seront étudiées : l'une saine, l'autre atteinte de BPCO. Une analyse volumétrique sera réalisée avant et après les séances de MK via une spirométrie. Une analyse des pratiques Kinésithérapiques sera également effectuée.

Le simulateur :

Depuis 3 ans, nous avons introduit le poupon au cours des formations et l'utilisons également pour les JPKRP dont la cible concerne les étudiants en kinésithérapie. Le moule du 4^{ème} simulateur vient d'être finalisé.

Le président finit son rapport moral en explicitant que la trésorerie, malgré les subventions de l'ARS, devient de plus en plus difficile en termes de gestion. Les recettes d'ARB Formation ont permis de maintenir l'équilibre de cette dernière.

2. Rapport financier du Trésorier

Thierry nous présente le rapport financier sous forme d'une comptabilité recettes-dépenses. Le compte FIR a bénéficié du même montant que l'année précédente concernant l'ARS (600 000 €). L'apport des adhésions s'élève à la hauteur de 16 500 €. Les indemnités de garde ont été moindre cette année fonction du contexte sanitaire particulier et de la durée d'ouverture du réseau. Par ailleurs, les postes des 3 salariés ainsi que les charges restent stables grâce aux revenus inhérents à la formation. Le changement de locaux, les dépenses relatives aux photocopies et la location des salles représentent les dépenses les plus élevées. Cependant, après plusieurs rebondissements le contrat avec RICOH s'est achevé fin juillet. Il reste cependant un litige avec un deux des contrats Ricoh de l'ordre de 20.000 euros en notre faveur qui est en cours de discussion.

Mme LEMARECHAL, expert-comptable présente les résultats de l'exercice 2021 et confirme l'équilibre budgétaire. Elle met en évidence que les recettes des formations sont en augmentation (78%) par rapport à l'année dernière permettant un maintien à l'équilibre des comptes de l'association.

M RICHARD excusé, Didier EVENOU lit le rapport du Commissaire aux comptes à l'intention de l'Assemblée « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

3. Modification des statuts de l'association

Suite à la réunion avec l'ARS, la notion de réseau de santé doit disparaître et rester spécifique aux domaines de la périnatalité et de l'oncologie. C'est pourquoi, il est nécessaire de modifier les statuts de l'association au regard de ces nouvelles recommandations.

Didier EVENOU nous propose une relecture des statuts de l'ARB modifiés en ce sens notamment dans le préambule et l'article 2. Il demande consécutivement un vote des membres présents à l'Assemblée Générale, le conseil d'administration s'étant déjà prononcé à ce niveau.

Répartition des mandats :

Présents : **12**

Mandats au total : **36**

Total 48 votants

Mandats nominatifs : **20** (BERTHAUD C. : 3 - FAUSSER C. : 1 - EVENOU D. : 11 : CARME : 4

Mandats vierges : **17**

Attribués et répartis à chacun des membres présents comme suit : 1 mandat à chaque personne présente et 5 restants sont attribués aux personnes les plus jeunes.

Vote pour la répartition des mandats : Acté à l'unanimité des présents et représentés.

Vote pour donner quitus au président pour son rapport moral : Validation à l'unanimité des présents et représentés.

Vote pour donner quitus au trésorier pour son rapport financier : Validation à l'unanimité des présents et représentés.

Vote pour valider les comptes de l'association : Validation à l'unanimité des présents et représentés.

Vote pour modification des statuts : OUI à l'unanimité des présents et représentés.

4. Élection des membres du Conseil d'Administration

Vote pour élection du conseil d'administration

Pas de candidature supplémentaire par rapport aux mandats précédents. Les membres du Conseil d'administration précédent renouvellent leur candidature.

Pas de volonté de bulletin secret

Au total : 12 abstentions et 36 votes pour.

Le conseil d'administration est réélu : le vote du bureau sera organisé dès la prochaine réunion du Conseil d'administration.

5. Questions diverses

Didier et Sydney rencontrent le 24 juin les responsables de l'ARS concernant la reconduction de la subvention pour l'année à venir et faire le bilan sur l'exercice 2021.

Fin de la séance : 21h50